

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad)

31 rue d'Ulm

75240 Paris cedex 05

Epreuve d'admissibilité du concours d'entrée 2008 en 1ère année
(ouvert aux seuls candidats inscrits administrativement au concours 2008)

7 mars 2008

SUJET:

A partir d'un article qui vous intéresse dans un journal quotidien français de votre choix en date du 6, 7 ou 8 Mars 2008 (pour les résidents à l'étranger la date de parution peut être antérieure), vous imaginerez, concevrez et proposerez un projet d'espace, d'image, d'objet en utilisant plusieurs modes de représentation, par exemple : dessins, photographies, photos de maquette, esquisses, perspectives, croquis, textes, documents divers (cette liste est non obligatoire et non exhaustive).

L'article choisi doit être inclus dans le dossier du projet.

RENDU :

Le dossier de présentation de votre projet traité format A3 (29,7 x 42 cm) n'excèdera pas 10 feuilles numérotées (1/10 à 10/10).

Au dos de chacune figurera votre nom patronymique complet.

Critère d'évaluation :

- pertinence de la réponse
- intelligibilité de la représentation et de la communication
- diversité des moyens utilisés
- maîtrise plastique

Rappel :

*Le dossier, accompagné d'une lettre de motivation, sera envoyé par la poste **en recommandé avec accusé de réception (RAR)**, sous enveloppe (format maximum 34 x 46 cm), avec la mention très lisible « concours 1ère année » et adressé à l'Ensad **le mardi 11 mars 2008 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi. Le nom patronymique complet, prénom, adresse du candidat figureront au dos de l'enveloppe. Aucun dossier ne sera retourné. Les dossiers hors format et hors délai ne seront pas acceptés.*

Il ne sera donné aucune information complémentaire sur cette épreuve par téléphone ou courrier électronique.

nb : le sujet est disponible à l'accueil et par voie d'affichage à l'Ensad à partir de 14 h le vendredi 7 mars 2008.